

À PARTIR DE

5 000 € HT

pour :

8 jours de mission

(forfait)

1 atelier

4 livrables



L'accompagnement « concertation citoyenne » représente une facturation à partir de 5000€ HT.

Des options (enquête terrain auprès des habitants, entretiens complémentaires) peuvent augmenter le coût de la prestation. De même que l'animation de la démarche par la suite.

A contrario, si le principe même de la concertation s'avère difficile (parfois, rien ne vaut une bonne et simple information aux habitants), l'accompagnement peut s'arrêter avant l'atelier et le prix divisé par deux.



a.m.o. o.r.
conseil en innovation
publique

CONSTRUIRE UNE CONCERTATION PERTINENTE

Choisir ses modalités en fonction des enjeux



1. CADRAGE

Par mail, par téléphone, en visioconférence, un premier échange permet de comprendre le sujet, et de lancer une première recherche documentée.



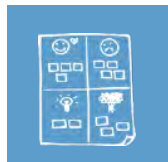
2. TRAVAIL DE PRÉPARATION

Une séance de travail avec le ou les pilotes du projet permet d'envisager des techniques à utiliser (concertation, recherche d'expertise d'usage, consultation, ...), les publics à cibler et les moyens (humains, matériels, budgétaires) qu'il est possible d'y consacrer.



3. LIVRABLES : PARTIES PRENANTES ET PARAMÈTRES DE CONCERTATION

L'objectif est de disposer en livrable : d'une cartographie des parties prenantes de l'exercice de dialogue citoyen, d'une liste des paramètres de la concertation (lieux, moyens de communication, méthode d'animation, contrat entre acteur public et citoyens, ...) et d'un ou plusieurs scénarios actionnant différentes techniques de concertation.



4. ATELIER « R.O.I. CITOYEN »

Pour passer de plusieurs scénarios à la solution choisie, un atelier d'une demi-journée animé par a.m.o.o.r. utilisera l'outil du « R.O.I. citoyen », qui permet de se positionner du point de vue des publics citoyens pour en évaluer l'attrait et se donner toutes les chances d'une bonne participation et d'un résultat utile pour l'acteur public.



5. LIVRABLES : CAHIER DES CHARGES ET ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION

A l'issue de cet atelier, a.m.o.o.r. se charge de transformer le résultat des travaux en un cahier des charges précis (pour les services comme pour un opérateur extérieur éventuel) et un document utilisable pour communiquer en interne comme à l'extérieur sur le projet de concertation citoyenne.



AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC GRÂCE AUX CITOYENS EN FAISANT APPEL AUX OUTILS DE L'INNOVATION PUBLIQUE (PARTICIPATION, DESIGN, PROSPECTIVE DE TERRAIN, INTELLIGENCE COLLECTIVE)



- www.amoor.fr
- [contact\[@\]olivierryckewaert.net](mailto:contact[@]olivierryckewaert.net)
- @oliv_ryckewaert sur Twitter
- www.linkedin.com/in/olivier-ryckewaert/
- 06 32 55 05 30



a.m.o. o.r.
conseil en innovation
publique